



2025/2026

LICENCE LLSHS MENTION LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES PARCOURS ANGLAIS-ITALIEN

3^{ème} année

Directrice de département : LANGLOIS Laetitia

Directeur de département adjoint : Mathilde BATAILLE

Responsable d'année : Mathilde BATAILLE

mathilde.bataille@univ-angers.fr

Scolarité : Mélanie BELLIARD (bureau 23)

melanie.belliard@univ-angers.fr

UA **FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

**Organisation des
enseignements**

**Modalités de
contrôle des
connaissances**

**Programmes et
bibliographie**

Chartes

**Calendrier
universitaire**

**Université
d'Angers**

11, Boulevard Lavoisier
49045 Angers Cedex

Téléphone :
02 41 22 64 21

Document
non-contractuel

Mise à jour : 25/08/2025

Présentation de la licence lettres, langues, sciences humaines et sociales : mention Langues étrangères appliquées

Présentation

La Licence LEA est une filière résolument tournée vers les langues vivantes, les cultures étrangères et le commerce international. Elle s'adresse aux étudiants qui souhaitent travailler dans le monde de l'entreprise ou effectuer une carrière à l'international. La filière LEA est une filière dynamique - la deuxième plus importante de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines - qui propose aux étudiants des contacts permanents avec le monde professionnel par le biais de stages ou par l'intervention de professionnels venus de l'extérieur. C'est une filière complète qui vise à développer de multiples compétences et enrichir les connaissances des étudiants.

La filière LEA encourage les séjours d'études à l'étranger et offre un vaste réseau d'échanges avec des universités européennes dans le cadre d'Erasmus (UK, Espagne, Italie, Allemagne, Pays Baltes) ou d'échanges bilatéraux (USA, Australie, Corée du Sud, Argentine, Mexique).

Pour valider la licence LEA, un stage de 8 à 12 semaines est obligatoire. Le stage peut s'effectuer en France ou à l'étranger et doit impérativement être en relation avec votre formation et les compétences acquises en cours. Ce stage est ensuite validé par un rapport de stage.

Objectifs

La licence Langues Étrangères Appliquées, Affaires et Commerce est une formation exigeante qui suppose un bon niveau de départ dans deux langues vivantes étrangères, une solide culture générale et un projet professionnel orienté vers le monde des entreprises et du commerce international.

Elle se décline en 3 parcours : Anglais-Espagnol, Anglais-Allemand, Anglais-Italien

Les études de LEA comportent trois volets fondamentaux :

- Connaissance fondamentale des langues étrangères ainsi que des cultures et civilisations des pays dont les étudiants étudient les langues ;
- Connaissance de l'entreprise et de la vie économique ;
- Connaissance des règlements du commerce international.

Débouchés (poursuite d'études et insertion professionnelle)

- Master LEA Négociateur Trilingue en Commerce International
- Master en économie, en gestion
- Assistant.e de direction, assistant.e export et import
- Directeur.rice commercial.e, responsable achat, chef de service export, responsable de service marketing, responsable zone
- Commercial.e export

Organisation des enseignements en licence

Organisé en trois années, le cursus de licence de l'U.F.R. L.L.S.H. de l'Université d'Angers offre aux étudiant.e.s la possibilité d'effectuer un parcours d'étude dans une des six mentions proposées (L.L.C.E.R.– L.E.A. - Lettres – Histoire - Géographie et aménagement – Psychologie).

Accompagnement dans la réflexion sur le projet personnel et professionnel

De la L1 à la L3, chaque étudiant.e est accompagné.e dans la réflexion et la définition de son projet professionnel.

Au cours de la L1, dans le cadre du module de Découverte des métiers LEA, les étudiants sont familiarisés avec les débouchés envisageables à l'issue de leur cursus. Ils entreprennent la réalisation d'une fiche-métier et s'initient par ce biais aux méthodes de recherche documentaire ainsi qu'aux outils mis à leur disposition au SUIO-IP, pôle dédié à l'insertion professionnelle de l'université.

En L2 ainsi qu'en L3, des enseignements de pré-professionnalisation ont vocation à permettre la découverte de champs professionnels et l'acquisition de connaissances et de compétences en lien avec la filière LEA et ses débouchés.

Enfin, cet accompagnement vers la définition du projet professionnel et personnel est complété par une obligation de stage de 8 à 12 semaines, à réaliser en 2^{ème} ou 3^{ème} année (voire fractionnable sur les 2 années). La validation du stage se fera sur présentation de l'attestation de stage au responsable d'année de L3 et donnera lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Sigles à retenir

CC : Contrôle continu

CM : Cours magistral

DA : Dispensé(e) d'assiduité

DS : Devoir surveillé

EC : Élément constitutif

ECP : Éléments constitutifs préprofessionnels

ECR : Éléments constitutifs recherche

ECTS: European Credits Transfer System

E2O : Enseignement optionnel d'ouverture

ET : Examen terminal

IA : Inscription administrative

IP : Inscription pédagogique

LLSH : Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

UE : Unité d'enseignement

UEF : Unité d'enseignement fondamental

UEM : Unité d'enseignement mineur

UEP : Unité d'enseignement de préprofessionnalisation

UFR : Unité de formation et de recherche

Descriptif des enseignements

SOCLE DISCIPLINAIRE

UED 3.1 Anglais

Civilisation des Etats-Unis : Relations Internationales

Ce cours magistral reviendra sur les rapports qu'entretiennent les États-Unis avec "l'étranger". Il s'agira de revenir sur les diverses traditions étatsuniennes en matière de relations internationales, tant dans le domaine politique et militaire que dans le domaine commercial, afin de mieux mettre en perspectives les évolutions récentes et les transformations à venir dans ce domaine aux États-Unis.

Expression écrite en anglais

Le cours d'expression écrite année 3 vise à diversifier le vocabulaire des étudiants afin que leur pratique de la langue écrite soit plus riche mais aussi à les familiariser à divers types d'écrit pour qu'ils soient à l'aise dans diverses pratiques écrites.

Langue économique et commerciale en anglais

Une thématique autour de laquelle se développe une problématique pour les intervenants dans le monde économique actuel. Par exemple, le bien-être au travail préoccupe tous les employeurs.

Traduction version anglais

Traduction de textes anglais vers le français afin de d'enrichir le vocabulaire et maîtriser la syntaxe lors du passage à une autre langue.

Expression orale en anglais

Ce TD est entièrement dédié à la prise de parole en anglais des étudiants. A partir de textes ou de thèmes d'actualité, les étudiants devront présenter de courts exposés en anglais à la classe. Ce cours favorise le débat entre étudiants afin de rendre les étudiants plus à l'aise avec l'expression orale anglaise.

Traduction thème anglais

Traduction de textes français vers l'anglais afin d'enrichir le vocabulaire et maîtriser la syntaxe de la langue anglaise.

Civilisation britannique : Relations Internationales

Le cours a pour objectif de donner aux étudiants un panorama complet des relations que le Royaume-Uni a entretenues avec ses principaux partenaires depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'au vote pour le Brexit. De la "relation spéciale" avec le partenaire américain, la relation difficile avec l'Union Européenne et les rapports privilégiés avec les pays du Commonwealth, le cours s'attachera à montrer comment le Royaume-Uni évolue avec pragmatisme et opportunisme pur défendre ses intérêts économiques, commerciaux et

diplomatiques.

Analyse de documents en anglais

Ce cours permet de fournir aux étudiants la méthodologie et les outils nécessaires pour analyser et décrypter différents types de documents (iconographie, discours, article de presse, vidéo, etc.).

Communication professionnelle en anglais

Le cours a pour objectif de donner aux étudiants les outils de communication en langue anglaise nécessaires à leur insertion dans le monde du travail, aussi bien lors de la recherche d'emploi et la préparation d'un entretien d'embauche que face à la diversité des situations professionnelles.

UED 3.2 Langue B : Italien

Civilisation de l'Italie : Relations Internationales

L'objectif de ce Cours magistral est de présenter la société contemporaine italienne de façon approfondie en mettant en évidence les enjeux politiques, sociaux et économiques d'une Péninsule riche de traditions, mais aussi sujette aux évolutions et théâtre de bouleversements majeurs. Une attention particulière sera accordée aux liens que l'Italie, pays fondateur de l'UE, entretient avec les autres pays européens, mais aussi avec le reste du monde.

Expression écrite italienne

Ce TD propose aux étudiants des exercices de rédaction qui doivent leur permettre de structurer, d'enrichir et de nuancer leur discours et d'améliorer leur connaissance des spécificités linguistiques italiennes.

Langue économique et commerciale italienne

Ce cours de TD s'appuie sur des documents et articles de presse techniques et spécialisés afin d'enrichir le vocabulaire et l'expression des étudiants dans les domaines du commerce et de l'économie.

Traduction version italienne

Traduction de textes tirés de la presse écrite italienne, dans les domaines touchant à l'économie, aux médias, aux nouvelles technologies, à l'histoire, à la vie culturelle et aux changements sociétaux.

Expression orale italienne

Ce TD propose aux étudiants de faire des présentations orales avec support multimédia. Les objectifs visés sont une meilleure maîtrise de la langue italienne (prononciation, accentuation, fluidité, morphosyntaxe) et une meilleure connaissance de certaines réalités économiques et culturelles italiennes.

Traduction thème italien

Traduction de textes tirés de la presse écrite française - dans les domaines touchant à l'économie, aux médias, aux nouvelles technologies, à l'histoire, à la vie culturelle et aux changements sociétaux de l'Italie - ou qui

évoquent les relations franco-italiennes.

Analyse de documents en italien

Ce cours propose aux étudiants d'analyser des textes, des documents iconographiques et audiovisuels à l'aide d'outils linguistiques et méthodologiques.

Communication professionnelle en italien

Le cours a pour objectif de donner aux étudiants les outils de communication en italien nécessaires à leur insertion dans le monde du travail, aussi bien lors de la recherche d'emploi et de la préparation d'un entretien d'embauche que face à la diversité des situations professionnelles.

UED 3.3 Affaires et commerce

Approche pratique de la Gestion des Ressources Humaines.

Ce cours vise à présenter les grands thèmes de la Gestion des Ressources Humaines. Ces éléments sont présentés dans deux perspectives : d'une part faciliter l'intégration de l'étudiant dans le monde professionnel et d'autre part lui permettre de maîtriser et d'opérationnaliser des outils indispensables à la vie d'une entreprise. Le cours propose une mise en situation directe grâce à des cas pratiques permettant de construire des outils RH réels de manière contextualisée.

Marketing stratégique

Basé sur des approches théoriques et pratiques, ce cours dispensé en anglais a pour objectif d'expliquer les principes de la stratégie marketing et de découvrir et mettre en pratique les principaux outils d'analyse stratégique. Les concepts clés de segmentation, ciblage et positionnement sont abordés.

Marchés financiers

Ce cours, dispensé en français, après avoir rappelé les fonctions des monnaies et du marché des changes, présente les différents marchés sur lesquels s'échangent des titres financiers et analyse leurs rôles respectifs dans le financement des entreprises et la financiarisation de l'économie.

Marketing opérationnel

Basé sur des approches théoriques et pratiques, ce cours dispensé en anglais s'inscrit dans la continuité du cours de Marketing stratégique. Il s'agit de comprendre comment décliner la stratégie marketing sur le plan opérationnel, notamment en termes de politique d'offre, de prix, de communication et de distribution.

Marketing digital

Ce cours dispensé en anglais vise à appréhender les fondements du marketing digital et ses différentes applications, du point de vue des consommateurs mais aussi des organisations.

Marketing stratégique

Basé sur des approches théoriques et pratiques, ce cours dispensé en anglais a pour objectif d'expliquer les principes de la stratégie marketing et de découvrir et mettre en pratique les principaux outils d'analyse stratégique. Les concepts clés de segmentation, ciblage et positionnement sont abordés.

SOCLE TRANSVERSAL

UET 3.1 Culture Générale et scientifique

Conférences (15 conférences de 2h)

Les étudiants sont invités à participer à plusieurs conférences afin de développer leur culture générale et scientifique. Ces conférences thématiques portent sur des sujets en lien avec l'actualité et/ou les projets de recherche menés par des enseignants-chercheurs et/ou des professionnels.

UET 3.2 Options (1 au choix parmi 5)

UET 3.21 Choix 1 (2 matières obligatoires)

Anglais renforcé

Cette option sera axée sur la phonologie d'une part, et la lecture suivie d'un roman qu'il faudra se procurer, d'autre part. Cette lecture suivie donnera lieu à des travaux écrits et oraux. Ce ne sera pas un cours de soutien en anglais.

Italien renforcé

Ce cours proposera d'étudier différentes thématiques à l'aide de corpus de documents variés tout en renforçant les compétences linguistiques écrites et orales des étudiantes et étudiants en italien. Il ne s'agit pas d'un cours de soutien.

UET 3.22 Choix 2 (1 au choix)

Anjou Inter Langues

Cette association qui travaille en partenariat avec l'Université d'Angers vous propose de continuer ou de commencer une langue dite rare comme le japonais, le russe, l'arabe, etc. Les cours ont lieu en centre-ville et ne nécessitent pas de frais d'inscription supplémentaires. Il faudra être attentifs à ce que vos emplois du temps correspondent aux horaires des cours d'Anjou Inter Langues.

Initiation à l'allemand

Ce cours s'inscrit dans la continuité de ceux de première et deuxième année et propose de poursuivre l'initiation à l'allemand à travers des exercices grammaticaux et activités ludiques.

UET 3.23 Choix 3 (2 matières obligatoires)

Droit international

Ce cours se veut être une introduction au droit international appliqué au commerce. Il permettra d'aborder le cadre général du droit international à travers ses normes et ses juridictions puis ensuite se focaliser sur des thématiques telles que le droit applicable aux contrats internationaux ou la régulation du numérique.

Pratiques financières à l'international

Ce cours est une introduction à la finance internationale et abordera tout d'abord les principes du commerce international avant d'aborder le financement du commerce international et enfin les incoterms, indispensables à toute étude du commerce international.

UET 3.24 Choix 4 (2 matières obligatoires)

Atelier de conversation en langue anglaise

Ce cours d'expression orale invite les étudiants à s'exprimer sur des thèmes divers et actuels, notamment en rapport avec le monde anglophone élargi ; le but étant d'ouvrir l'esprit aux idées et à la culture générale des pays anglophones et permettre aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire et être plus à l'aise dans la compétence orale.

Atelier de conversation en langue italienne

Ce cours est un complément au cours de langue orale et se propose de faire parler les étudiants en espagnol sur des thèmes divers et variés et de façon ludique.

UET 3.3 Préprofessionnalisation

Conduite de réunions et débats

Le but de ce cours est d'apprendre à maîtriser les notions de base avant d'animer une réunion, préparer une réunion (son sujet et ses objectifs), structurer et gérer la réunion, l'animer et gérer le groupe.

Méthodes de recherche appliquées à LEA

Ce cours de méthodologie doit répondre de manière très claire aux questions qui se posent pour le lancement d'un travail de recherche et sa construction. Nous apprendrons comment trouver les ressources nécessaires à sa réalisation et comment le mettre en forme. Il est particulièrement adapté à la recherche spécifique en LEA.

Informatique

Ce cours d'informatique a un double objectif : préparer son entrée dans le vie active ou la poursuite d'études en master. Il permet d'acquérir à la fois des connaissances et des compétences dans divers outils numériques de communication et de gestion utilisés au sein des organisations afin de collaborer, communiquer, collecter et gérer des données.

Maquettes : organisation des enseignements et modalités de contrôle des connaissances

				Evaluation des connaissances Assidu + DA (1)	
		ECTS	COEF	Session 1	Session 2
SOCLE DISCIPLINAIRE / ECTS 51 / COEF 51	UED 3.1 - ANGLAIS	18	18		
	Civilisation des Etats-Unis : Relations Internationales	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Expression écrite en anglais	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Langue économique et commerciale en anglais	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Traduction version anglais	4	4	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Expression orale en anglais	2	2	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	Traduction thème anglais	4	4	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Civilisation britannique : Relations Internationales	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Analyse de documents en anglais	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Communication professionnelle en anglais	1	1	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	UED 3.2 - ITALIEN (Langue B)	18	18		
	Civilisation de l'Italie : Relations Internationales 1	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Civilisation de l'Italie : Relations Internationales 2	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Expression écrite en italien	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Langue économique et commerciale en italien	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Traduction version en italien	4	4	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Expression orale en italien	2	2	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	Traduction thème en italien	4	4	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Analyse de documents en italien	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Communication professionnelle en italien	1	1	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	UED 3.3 - AFFAIRES ET COMMERCE	12	12		
	Approche pratique de la GRH 1	2	2	Contrôle continu	Dossier
	Approche pratique de la GRH 2	2	2	Contrôle continu	Dossier
	Marketing stratégique	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Marchés financiers	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Marketing opérationnel	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Marketing digital	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	UED 3.4 - STAGE	3	3		

	Stage	3	3	Rapport	Rapport
	Suivi rapport de stage				
SOCLE TRANSVERSAL / ECTS 9 / COEF 9	UET 3.1 - CULTURE GÉNÉRALE ET SCIENTIFIQUE	2	2		
	Conférences	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	UET 3.2 - OPTIONS (1 choix sur 3)	3	3		
	Choix 1 : UET 3.21 (les 2 matières)	3	3	Contrôle continu	
	Anglais renforcé	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Italien renforcé	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Choix 2 : UET 3.22 (1 matière sur 2)	3	3		
	Anjou Inter-Languages	3	3	Anjou Inter-Languages	Anjou Inter-Languages
	Initiation à l'allemand	3	3	Contrôle continu	Oral 20 min
	Choix 3 : UET 3.23 (les 2 matières)	3	3		
	Droit international	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Pratiques financières à l'international	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Choix 4 : UET 3.24 (les 2 matières)	3	3		
	Atelier de conversation en anglais	2	2	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	Atelier de conversation en italien	1	1	Contrôle continu	Oral 20 minutes
	UET 3.3 - Préprofessionnalisation	4	4		
	Conduite de réunions et débats	1	1	Contrôle continu	Ecrit 1h
	Méthodes de recherches appliquées à LEA	1	1	Contrôle continu	Dossier
	Informatique	2	2	Contrôle continu	Ecrit 1h

Pour valider l'année, 2 conditions : - La moyenne générale des 2 socles doit être supérieure ou égale à 10/20, - Le socle disciplinaire doit être supérieur ou égal à 10/20. (1) Les étudiants dispensés d'assiduité doivent se présenter obligatoirement aux contrôles continus.					
--	--	--	--	--	--

Obligation de stage en licence

Chaque étudiant.e inscrit en Licence LEA doit avoir effectué un stage en une ou plusieurs périodes d'une durée cumulée de 2 mois (environ 300 heures) au cours des années de L2 ou de L3 pour valider le grade de licence en fin de L3.

Un.e étudiant.e sous statut salarié dont l'activité est en lien avec les objectifs de formation peut bénéficier d'une évaluation de cette activité sous réserve d'obtenir au préalable l'accord du responsable des stages de la formation dans laquelle l'étudiant.e est inscrit.e.

Il est possible d'effectuer son stage en continu, mais également de manière fractionnée (par exemple 2x1 mois) ou de manière filée (quelques heures chaque semaine, sur plusieurs mois). Les stages à l'étranger sont également envisageables.

L'objectif de ce stage est de permettre la découverte d'une pratique professionnelle en lien avec la formation et l'amorce d'une réflexion sur l'adéquation avec le projet personnel de l'étudiant.e. Les missions confiées au stagiaire doivent lui permettre de valoriser et de développer les acquis de ses apprentissages dans la filière LEA. Cette expérience pré-professionnalisante fait l'objet d'un rapport évalué.

Si vous envisagez de partir en Erasmus (ou tout autre type d'échange) en L3, il vous est conseillé de réaliser ce stage dès la L2.

Les détails de la procédure pour obtenir la convention de stage se trouvent dans l'espace Moodle des stages, auquel sont inscrit.e.s tou.te.s les étudiant.e.s de L2/L3 LEA. Celle-ci comprend 3 étapes principales :

- demande de convention via Ip'Oline (guichet numérique)
- validation pédagogique des stages : vérification de la cohésion entre les missions de stage et la formation LEA.
- étapes administratives : édition de la convention, renvoyée par mail, et obtention des signatures par l'étudiant.e.

Un délai minimal d'une semaine est à prévoir entre la demande de la convention et le début du stage. Aucun stage ne peut commencer sans convention signée. A l'issue de la période travaillée, une attestation est délivrée par le tuteur.rice de stage.

Enseignements d'ouverture optionnels (E2O)

Les enseignements optionnels sont non disciplinaires :

- Activités sportives proposées par le SUAPS
- Langues proposées dans le cadre d'Anjou Inter Langues
- Pratiques culturelles proposées par l'Université d'Angers
- Engagements étudiants accompagnés par l'Université d'Angers

Pour plus d'information : <http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/enseignements-d-ouverture-optionnels.html>

Activités sportives	SUAPS 23 disciplines, dont 6 à Cholet et 1 à Saumur	Activités proposées au semestre Attention multiples créneaux dans la semaine, vérifier la compatibilité avec votre emploi du temps
Langues	Anjou Inter Langues 7 Langues sur 2 niveaux différents	Activités proposées à l'année Attention multiples créneaux dans la semaine, vérifier la compatibilité avec votre emploi du temps. Il est aussi possible de voir avec vos enseignants si un changement de TD est possible
	CELFE 2 ateliers de renforcement en français à destination des étudiants étrangers	Activités proposées au semestre.
Culture	Orchestre, Théâtre, Fanfare... 8 activités, dont 1 à Cholet	Activités proposées à l'année pour la majorité
Engagements	18 activités pour se mettre au service des autres, préparer son insertion professionnelle ...	Activités au semestre ou à l'année (consulter les fiches individuelles) Horaire préférentiel le jeudi après-midi (consulter les fiches individuelles)

- Possibilité de valider deux E2O sur le cycle licence/double licence :
 - Un E2O en fin de 2^{ème} année
 - Un E2O en fin de 3^{ème} année

- Evaluation des E2O :
 - En contrôle continu ou sur projet. Consulter la fiche de l'E2O envisagée.
 - Evaluation sous la forme validé / non validé
- Pas possible de valider 2 fois le même E2O

E2O est optionnel : pas nécessaire pour valider l'année ni la licence mais donne des points de bonus :

- 0,5 points à la moyenne de l'année
- Quelle que soit l'année et la licence concernée
- Maximum : 2 x 0,5 pts sur la Licence
- 2 ECTS supplémentaires dans l'Annexe Descriptive du Diplôme :
 - 2 crédits au-delà des 60 de l'année ;
 - Les crédits ne permettent pas de compensation
 - Maximum 4 ECTS supplémentaires sur la Licence

ANNEXE 1

Charte anti-plagiat – Université d'Angers

Charte validée à la Commission de la formation et de la vie universitaire du 24 février 2014

Et à la Commission de la recherche du 19 mai 2014

Preamble

Afin de garantir la qualité de ses diplômes et l'originalité des productions scientifiques et pédagogiques de ses étudiants et de ses personnels universitaires, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, l'Université d'Angers a mis en place une politique de lutte contre le plagiat. La présente charte en définit la philosophie et précise les règles, les outils et les mesures à mettre en œuvre pour s'assurer de la réalisation de travaux inédits, offrant une production originale et personnelle d'un sujet.

Article 1er

Le plagiat est défini comme le fait, de s'approprier le travail créatif d'autrui et de le présenter comme sien ; de s'accaparer des extraits de textes, des images, des données provenant de sources externes et de les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance ; de résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots et en omettant d'en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs est une contrefaçon (article L335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est considérée comme un délit au sens des articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Article 2

Les étudiants et les personnels de l'Université d'Angers s'engagent à respecter les valeurs présentées dans cette charte et à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux scientifiques et/ou pédagogiques.

Dans le strict respect de l'exception de courte citation, sont tolérées les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration ou à des fins didactiques, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle), sans nécessité de demander le consentement de l'auteur.

Les étudiants sont tenus d'insérer et de signer l'engagement de non plagiat en première page de toutes leurs productions. Le libellé de cet engagement de non plagiat est défini dans la charte des examens de l'Université d'Angers.

Article 3

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les personnels de l'Université d'Angers s'engagent à indiquer clairement l'origine et la provenance de toute information prise dans des écrits, composition musicale, dessin, peinture ou toute autre production imprimée ou gravée. La citation des sources est, ainsi, à envisager dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le plagiat, l'Université d'Angers propose des formations de sensibilisation à la recherche documentaire, à l'utilisation des documents trouvés et à la citation des sources.

Article 4

Afin de rechercher les éventuelles tentatives de plagiat ou de contrefaçon, l'Université d'Angers s'est dotée d'un logiciel de similitudes. Ainsi, les étudiants sont informés que leurs productions sont susceptibles d'être analysées par ledit logiciel. Ce logiciel compare les travaux rendus avec une vaste base de référence. Les rapports émis détaillent les similitudes repérées sans pouvoir les qualifier de plagiat ou de contrefaçon. Sur la

base de ces rapports, l'appréciation du plagiat ou de la contrefaçon est laissée à l'appréciation des enseignants.

Article 5

Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires tant à l'égard des étudiants (Articles L. 811-6 et R.712-9 à R.712-46 du code de l'éducation et articles 40 et 41 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992 – version consolidée du 21 août 2013) que des personnels (loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et articles L952-8 et L952-9 du code de l'éducation). En cas de plagiat avéré ou de contrefaçon, la procédure disciplinaire ne préjuge pas d'éventuelles poursuites judiciaires.

ANNEXE 2

Charte du bon usage de la messagerie

RAPPEL : Pensez à valider votre ENT et votre messagerie étudiante lors de votre inscription pédagogique !

Chaque étudiant est encouragé à suivre cette charte pour sa **correspondance électronique avec les personnels enseignants et administratifs de l'UFR lettres, langues et sciences humaines.**

Cette charte a pour objectif de :

- ▶ Favoriser des relations harmonieuses entre personnels de l'UFR et étudiants
- ▶ Combattre la pression et le stress au quotidien
- ▶ Préserver le temps professionnel et privé de chacun
- ▶ Améliorer la qualité de la communication et de l'information diffusée

❶ Evitez les mail entre 20h et 8h, le week-end et durant les vacances scolaires

→ utilisez l'outil « **Sendlater (envoyer plus tard)** » de votre messagerie pour un envoi différé ou placer le **message en attente dans vos brouillons.**

❷ Ne répondez pas instantanément

Peu de questions justifient une telle réactivité. Une réponse différée évite aussi les réactions « à chaud » parfois disproportionnées et source d'incompréhension.

❸ Limitez le nombre de destinataires

→ privilégiez les **listes de diffusion ou adresses génériques** : les messages adressés aux listes de diffusion de l'UFR sont modérés par les administrateurs de l'UFR et doivent impérativement être envoyés **depuis votre adresse étudiante**

→ **ciblez la personne ressource** qui pourra répondre à votre mail (gestionnaire de votre formation, enseignant référent, enseignant responsable de votre formation, assesseur à la pédagogie...)

→ **évittez de répondre à tous**, notamment pour les messages qui demandent confirmation de votre présence à une réunion ou une réponse factuelle à une question posée à tous.

❹ Rédaction : respectez les formes, soyez clairs et concis

Un mail de plus de 10 lignes est rarement lu jusqu'au bout. Afin de faciliter le traitement de votre mail:

→ renseignez **précisément l'objet** du message

→ **priorisez** votre message : précisez si nécessaire dans l'objet du message « **important** » « **pour information** » « **urgent** » « **confidentiel** » « **personnel** »...

→ ne traiter qu'**un sujet à la fois**

→ **précisez votre nom, votre formation et année**, éventuellement votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité

→ utilisez **une seule police, limitez les couleurs, les gros caractères en gras et soulignés**

→ restez vigilant sur les **formules de politesse**, même brèves, en début et fin de message : *Respectueusement* est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.

→ **relire**, vérifiez l'orthographe et la qualité rédactionnelle du mail

⑤ Suivez la voie hiérarchique

→ **pour des demandes liées à la gestion administrative, scolarité et examens** : contactez votre gestionnaire de scolarité

→ **pour des demandes pédagogiques** : contactez l'enseignant responsable d'année ou l'enseignant directeur de département

→ **pour des demandes liées à l'utilisation des locaux, à l'organisation générale et à la vie de l'établissement** : contactez le responsable administratif

→ **pour des demandes très spécifiques nécessitant l'intervention ou l'accord du doyen** : contactez le responsable administratif

En complément de cette charte, l'Université d'Angers a édité un dépliant relatif à l'usage du système d'information, également consultable et téléchargeable sur le lien :

<http://www.univ-angers.fr/fr/vie-a-l-universite/services-numeriques.html>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

<https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-lettres-langues-et-sciences-humaines/espace-etudiant/calendrier-universitaire-1.html>